

Zeitschrift:	Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale
Herausgeber:	Fédération suisse des urbanistes = Fachverband Schweizer Raumplaner
Band:	- (1999)
Heft:	4
Artikel:	La prise en compte de la dimension sociale de l'aménagement urbain, une préoccupation centrale de la Ville de Lausanne
Autor:	Rickli, Jean-Daniel
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-957759

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La prise en compte de la dimension sociale de l'aménagement urbain, une préoccupation centrale de la Ville de Lausanne.



**Madame Silvia Zamora,
Directrice des travaux de Lausanne.**

collage: se demande si aujourd'hui encore l'on peut attribuer une dimension sociale à l'urbanisme. Quel est votre point de vue sur ce sujet?

Madame Silvia Zamora: Il y a près de deux ans, j'ai souhaité reprendre la Direction des travaux car je pensais que les actions poursuivies par la ville de Lausanne en matière d'aménagement urbain avaient une dimension sociale. La ville avait remodelé certains de ses espaces représentatifs, comme la place de la Navigation et la place de la Gare. J'ai estimé qu'il fallait maintenant donner la priorité à des travaux d'aménagements plus modestes au niveau des quartiers. Il s'agit aujourd'hui de mettre en œuvre les actions définies dans le Plan directeur communal en matière d'aménagement de l'espace-rue. Plusieurs groupes de citoyens souhaitent le remodelage de certaines artères comme l'avenue de la Börde et l'avenue de Cour ou veulent la réalisation de pla-

ces de jeux. Ces demandes remettent en question la place de l'automobile dans la ville. Les projets d'aménagement de l'espace urbain deviennent le moyen d'établir de nouveaux liens entre les services publics et ses administrés. Ils nous obligent à repenser la pratique des services communaux.

Cette politique d'aménagement est facilitée par la mise en place, depuis trois ans, d'une nouvelle structure de décision à l'intérieur de l'administration. Le Comité des espaces publics, réunissant des représentants des services communaux concernés : urbanisme, route et voirie, architecture, parcs et promenades, circulation, police ainsi que les TL, examine les projets qui sont ensuite pilotés par un groupe restreint.

Lorsqu'un groupe d'usagers exprime une demande, il est facile d'établir un dialogue entre les services de la Ville et la population. Lorsque ce n'est pas le cas, la Ville recherche des relais auprès d'autres partenaires, par exemple les responsables de la vie enfantine ou des centres de loisirs.

**Die Baudirektorin
Silvia Zamora zur
Beziehung zwischen
Verwaltung und
Bevölkerung bei der
Planung von Lausanne:**
In städtischen Räumen
dienen die raumplaner-
ischen Entwürfe dazu,
neue Verbindungen zwi-
schen der Verwaltung
und den Verwalteten her-
zustellen. Die Stadt ver-
suchte, die Bewohner
in die Entwurfsarbeit ein-
zubinden. Bei der Rea-
lisierung der Entwürfe

► Jean-Daniel Rickli,
Architecte-urbaniste
EAUG, FUS et Jacques
Macquat, Urbaniste FUS,
CEAT



Le projet d'aménagement de la rue de la Borde a permis aux gens de s'organiser entre eux. Il est exemplaire du point de vue du processus d'aménagement de l'espace-rue souhaité par la Direction des travaux. Cette expérience ne demande qu'à être poursuivie dans les autres quartiers de la ville.

haben wir auch die Funktion der Gemeindeverwaltung überprüft. Es wurde eine Gruppe «öffentliche Räume» geschaffen, um die Zusammenarbeit der verschiedenen Verwaltungszweige zu verbessern. Es wurden Delegierte für bestimmte Anliegen eingesetzt: Anliegen der Fussgänger, der Kinder und der Jugend. Diese Kontaktpersonen aus der Verwaltung dürfen von den Bewohnern angegangen werden, um Wünsche und Forderungen anzubringen.

collage: Vous parlez de l'aménagement de l'espace en faveur des piétons en citant des aménagements où les piétons ou les enfants sont au centre des préoccupations. Qu'en est-il de la place des personnes âgées dans la ville ?

Madame Silvia Zamora: Le maintien des personnes âgées à leur domicile nécessite la réalisation d'un réseau leur prodiguant des soins et de l'aide. Ce réseau a été mis en place et aujourd'hui. Il permet de maintenir les personnes âgées dans leur cadre de vie. Un préavis municipal récent aborde la question de leur place dans la ville. La Direction des travaux pense qu'il n'y a pas un urbanisme spécifique à chaque catégorie de personnes ou à chaque classe d'âge. L'aménagement de ville doit permettre à tous les usagers de trouver leur place et de s'identifier aux lieux.

Je suis persuadée que le fait que la population puisse participer à l'élaboration de son cadre de vie est favorable à la création d'un sentiment d'appartenance à une rue ou à un quartier.

Le petit commerce participe à l'animation de l'espace urbain. La ville de Lausanne s'est-elle penchée sur les vides laissés par le départ ou la disparition d'entreprises commerciales ?

La ville de Lausanne n'a guère de prise sur ce phénomène. Dans certains quartiers comme celui du Flon, la demande est plus importante que l'offre alors que dans d'autres quartiers les locaux commerciaux restent vides. La Direction des travaux n'a pas une maîtrise particulière de ce problème.

La demande des commerçants tourne toujours autour du problème du stationnement en ville. Je regrette qu'ils ne viennent jamais avec des propositions qui permettraient de valoriser les espaces dans les secteurs commerciaux du centre ville !

collage: Des nombreux immeubles anciens sont vides ou partiellement occupés. La ville de Lausanne a-t-elle intégré ce phénomène dans sa politique de gestion de la ville ?

Madame Silvia Zamora: En ville de Lausanne, les logements bon marché, en particulier pour les jeunes en formation, sont rares. Ceux-ci ne peuvent être souvent trouvés que dans des immeubles laissés vides par leur propriétaire. La ville de Lausanne s'engage activement pour conclure des contrats de confiance avec l'Association pour le logement des Jeunes en formation. En engageant sa responsabilité, la Ville permet d'établir des contrats de confiance avec des propriétaires privés. Le logement bon marché répond à une demande qui est de plus en plus difficile à satisfaire en ville. La Ville fait quotidiennement l'expérience de la dimension sociale du logement avec ses propres immeubles. Un logement bon marché permet parfois à une personne dont le revenu est modeste de vivre sans la demande de l'aide sociale.

collage: Comment la ville de Lausanne établit-elle le dialogue avec la population ?

Madame Silvia Zamora: Elle a créé plusieurs postes de délégués comme le délégué aux piétons, le délégué à l'enfance et le délégué à la jeunesse. Ce sont des personnes de contact faisant partie des services communaux que la population peut solliciter pour une demande ou pour un projet. Ces personnes aident également à mettre en place les projets élaborés dans le cadre des services communaux. Je compte sur ce rapprochement entre la population et les services publics car je souhaite poursuivre l'aménagement de la ville en créant des lieux dans lesquels les gens aiment vivre et auxquels ils puissent s'identifier.

Société cherche territoire *Gesellschaft sucht räumliche Verankerung*

thema

29



Genève,
cité de
Meyrin,
juin 1984.



Genève,
septembre
1985